



*L'ASBL Qualité-village-Wallonie a 40 ans. Sa représentante en Luxembourg explique tout ce qui a été fait pour sauver notre patrimoine.*

Interview : Philippe CARROZZA

Jusqu'avant 1976, date de la création de l'ASBL Qualité-village-Wallonie qui s'appelait à l'époque «Promotion de l'environnement rural», les historiens et les architectes s'arrachaient les cheveux quand ils constataient que partout, les Communes faisaient peu de cas du petit patrimoine (potale, lavoir, four à pain, reposoir, etc.). Quand il s'agissait d'ouvrir un chantier, ledit patrimoine était massacré. Avec la création de l'ASBL, tout le monde a été conscientisé à la sauvegarde de ces témoins matériels de nos villages. Ouf!

Delphine Boonen, historienne de l'art de formation, est la responsable de l'ASBL en province de Luxembourg depuis 2003. Elle explique notamment que n'importe qui: une association e bénévoles, vous ou moi, peut faire appel à Qualité-village pour restaurer un vestige du passé.

Mme Boonen, comment fonctionnez-vous?

Nous ne donnons pas d'argent, mais nous agissons comme des partenaires: on peut donner des conseils sur la façon de faire pour obtenir des subsides, monter nous-mêmes un dossier à introduire par exemple auprès du Petit Patrimoine wallon; on encourage les bénévoles de tel ou tel village parce que les procédures de sauvegarde peuvent parfois durer longtemps et les gens risquent à la longue de s'épuiser. L'idée c'est que les associations de bénévoles de villageois soient autonomes. On vient quand on nous appelle. Même un privé peut solliciter nos services s'il considère que le vestige qu'il possède sur son terrain mérite d'être restauré.

Cela ne fait-il pas double emploi par exemple avec ce que fait la Fondation rurale de Wallonie?

Non. Nous sommes complémentaires et on travaille d'ailleurs en partenariat. Nous n'allons pas nous lancer dans un dossier comme un château ou une église ou un gros monument à restaurer. Si on est contacté pour cela, on aiguille les gens vers la Fondation ou toute autre association plus compétente pour ce genre de dossiers. Nous, notre ADN, c'est vraiment le petit patrimoine, mais aussi la mémoire collective ou l'aménagement d'une place en endroit de convivialité...

Le centre du village de Coustumont

Comment cela?

Nous pouvons par exemple aider une personne qui possède des documents chez elle dont elle ne sait que faire. Nous irons les répertorier et les classer pour ensuite les déposer dans un musée ou dans un centre d'archives pour qu'ils soient à la disposition du plus grand nombre s'ils sont intéressants. Nous encourageons et aidons des initiatives de citoyens par exemple qui ont décidé d'enregistrer de vieilles personnes parlant de métiers qui n'existent plus ou qui se souviennent de leur vie pendant la guerre. C'est le patrimoine immatériel.

Un exemple concret d'aménagement d'une place de convivialité?

On a travaillé avec les habitants de Coustumont (Neufchâteau) qui ne voulaient pas d'une simple place de village herbeuse avec une plaine de jeux en kit. Nous avons contacté une architecte paysagiste très innovante qui privilégie les cabanes en saule, la pierre et l'eau. Finalement après discussions avec les villageois, ils ont opté pour une sorte de kiosque, espace couvert convivial au centre de Coustumont, pour accueillir barbecue, petit marché et toute autre activité conviviale.